

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
CANTON DE WORMHOUT
COMMUNE DE LEDERZEELE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 18 Décembre 2017

Etaient présents : MM. DELFORGE M. - MENDEL C. - DEWYNTER K. - BECK B. - EVRARD P. - PACCOU A. - DEKEISTER C. - ENVAIN V. - ALLAN H. - LEVISSE P. - DRIEUX D. - LUCHET S. - NICOLATS G.

Absents excusés :

BECK Béatrice est élue secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du dernier conseil
- Organisation des Ressources Humaines
- Location de la Salle de Mairie Annexe
- Point sur les Dépenses et Recettes
- Retour des commissions
- Divers

- Approbation du compte rendu du dernier conseil

La séance est ouverte à 19 heures 30, le Président donne lecture du compte rendu du dernier conseil. Aucune objection n'est formulée. Le Conseil municipal approuve le compte rendu.

- Organisation des Ressources Humaines

Le Maire annonce l'accord du CTP pour la suppression du poste de rédacteur à 30 heures hebdomadaires et la création du poste de rédacteur à 3 heures hebdomadaires, à compter du 01.01.2018.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal donne un avis favorable sur la suppression et la création du poste de rédacteur.

Le Maire informe le Conseil Municipal du souhait de Madame NICOLATS Véronique de diminuer son temps de travail hebdomadaire de 8 heures 30 à 7 heures 45, à compter du 01.01.2018.

Pour la remplacer, l'accompagnement des enfants à la cantine sera assuré par Madame Hélène POPIEUL le lundi, mardi, vendredi et un jeudi sur deux. Et par Madame Nadia DELFORGE, un jeudi sur deux.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal donne un avis favorable à cette diminution horaire.

- Location de la Salle de Mairie Annexe

Actuellement, la salle de mairie annexe est louée pour les réceptions après les enterrements mais elle pourrait l'être davantage pour des réceptions de 50 personnes maximum.

Un achat de vaisselle serait à prévoir afin de compléter l'inventaire actuel.

Monsieur le Maire propose d'élargir cette location à des réceptions pour 50 personnes maximum, d'établir un contrat et un règlement pour la salle de mairie annexe. Après en avoir délibéré, le

conseil municipal adopte la mise à disposition en location de la salle de mairie annexe, suivant le tarif suivant : 180 € + 70 € pour les personnes non lederzeeloises (les autres tarifs restent inchangés).

- **Point sur les Dépenses et Recettes**

Le Maire fait le point sur les dépenses et les recettes de la commune au 30.11.2017 :

Nous sommes en attente de la vente du « terrain chemin de la pâture ».

Dépenses prévues en investissement : réseau d'électrification, véhicule électrique, dalle du dépôt des déchets verts, porte de la salle polyvalente.

Les dépenses de fonctionnement sont conformes aux estimations.

- **Retour des commissions**

Bâtiments : Monsieur MENDEL précise que la dalle du dépôt des déchets verts a été réalisée. Nous sommes en attente de la livraison des blocs (réponse prévue le 19.12.2017). Sensibiliser les habitants au respect des travaux réalisés : faire un rappel dans le bulletin d'information de la commune.

Chauffage de la salle polyvalente : Thermanor est intervenu et doit changer le bloc-gaz.

Réparation des chéneaux de sacristie : des demandes de devis sont en cours.

Voirie : Madame PACCOU informe que les travaux sur le réseau d'assainissement de la rue du Chemin Vert sont prévus pour fin 2018. Pour la route de Saint-Omer et le chemin des Capucines, les travaux sont prévus pour 2019/2020.

Réseau électrique : Monsieur NICOLATS précise qu'il s'occupe des problèmes d'éclairage du Domaine de la Motte et de la route de Saint-Omer.

Le contrat RESEELEC est échu, il s'en occupe également.

Fêtes et cérémonies : la cérémonie des vœux aura lieu le dimanche 14 janvier 2018 à 12h00 à la salle polyvalente, avec présentation des nouveaux habitants et repas des élus et du personnel communal.

DIVERS

L'association de cyclotourisme UK Cycling Events Ltd demande l'autorisation d'installer un ravitaillement sur le parking de la Mairie et d'utiliser les WC extérieurs le dimanche 30 septembre 2018. Le conseil municipal n'y voit pas d'inconvénient ; leur faire une réponse positive.

Un tour de table est effectué, Monsieur Pierre LEVISSE dénonce l'incapacité de travail de la semaine dernière suite à une coupure électrique du lundi après-midi au mercredi fin de journée. Il demande la possibilité du rattachement du réseau électrique de la route de Saint-Omer à la route de Watten.

La prochaine réunion CM aura lieu le 19 février 2018. Prochaine réunion des adjoints le 12 février 2018.

La séance du conseil municipal est clôturée à 20H40.